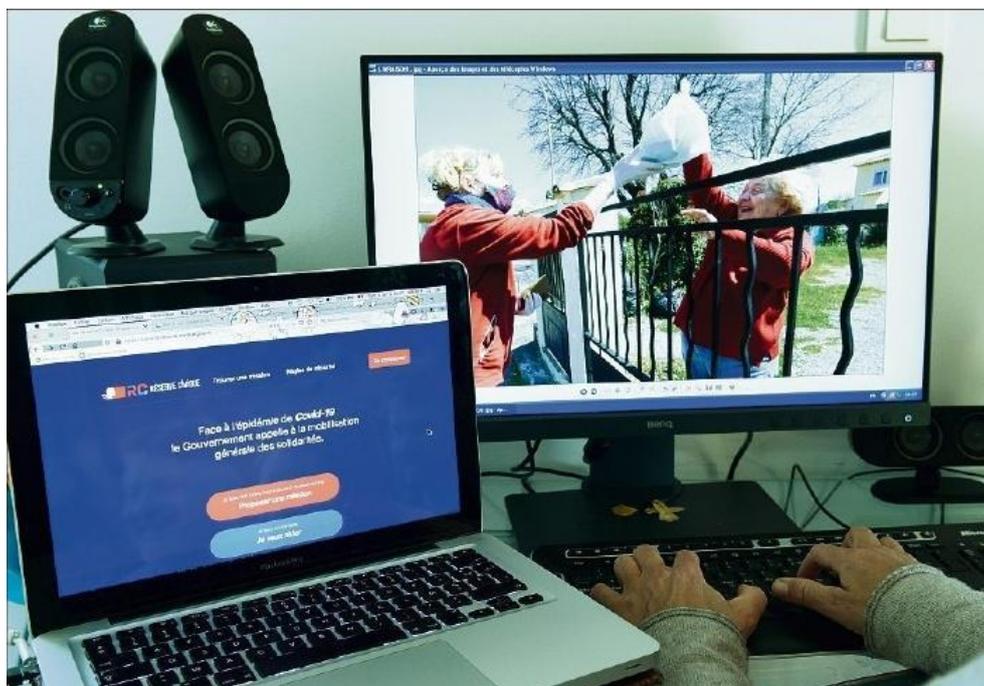


La réserve civique s'est mise en ordre de marche

La solidarité nationale illustrée par la plateforme jeuxaider.gouv.fr a réuni déjà une armée de 599 citoyens à participer à cet effort pour limiter l'impact social de la crise sanitaire



De nombreux bénévoles, âgés de plus de 70 ans au sein des associations, ont été contraints d'être confinés. Des citoyens volontaires souhaitant s'engager dans des missions solidaires, ont pris le relais des activités vitales durant la crise sanitaire, notamment auprès des plus précaires.

(Photo Sophie Louvet)

Les soignants sont en première ligne pour lutter contre l'épidémie du Covid-19. Derrière eux, toute une armée citoyenne s'est mise, aussi, en ordre de marche. Là où l'ensemble des acteurs de la santé ont mobilisé leurs forces, les citoyens livrent également dans l'ombre un combat tout aussi vital : celui de venir en aide, de maintenir le lien social avec les personnes isolées, fragilisées et éviter, ainsi, que la chaîne du bénévolat ne vienne à se rompre durant le confinement.

Âgés de plus de 70 ans, beaucoup de bénévoles impliqués dans de nombreuses associations – la moitié, voire plus d'un tiers selon les remontées du réseau associatif au niveau national – ont été contraints, malgré eux, de renoncer à leur mission, à titre temporaire, dans une crise sanitaire imposant le confinement.

Pour mettre en relation cette armée citoyenne avec les hommes et les femmes volontaires, le gouvernement en lien avec les grandes associations au niveau national dans le champ de la solidarité, a lancé, le 22 mars, la plate-forme nationale Jeuxaider.gouv.fr

Le but citoyen

Le but ? « Il s'agit de mettre en relation des structures qui ont besoin de renforts et des citoyens qui veulent contribuer à la solidarité nationale », explique Margaux Rocco, référente de la plateforme réserve civique pour le département du Var au sein de la Direction départementale de la cohésion sociale. En participant à cet effort national, cela permet, aussi, de limiter l'impact de la crise sanitaire envers notamment les plus précaires.

Comment ça marche ?

Après s'être inscrite sur la plateforme réserve civique, la structure publique ou associative – 72 dont une majorité implantée sur l'agglomération toulonnaise – peut déposer ses missions en ligne dans quatre domaines qui ont été définis comme étant prioritaires au niveau national.

Les citoyens volontaires doivent remplir en ligne un formulaire et transmettre leurs coordonnées. « Ils peuvent répondre aux missions proposées par la structure, laquelle se met en relation avec le citoyen », explique Margaux Rocco.

La mobilisation citoyenne est forte. Les chiffres en témoignent : 250 000 personnes se sont inscrites de façon spontanée au niveau national et déjà 45 000 missions étaient en cours de réalisation. Dans le Var, cet élan de solidarité, avec soixante-douze structures varoises déjà inscrites sur la plateforme au 3 avril (1), ne s'est pas démenti : « 599 personnes ont déjà demandé à rejoindre une mission dans le département pour plus de 4 000 citoyens volontaires qui se sont inscrits dans le Var », selon la référente de la plateforme.

Quel rôle de l'État ?

La Direction départementale de la cohésion sociale, via la préfecture du Var, joue un rôle modérateur au sein de la plateforme. « Nous validons les structures qui s'inscrivent avant qu'elles n'apparaissent sur la plateforme, explique Margaux Rocco. Une fois la mise en relation faite pour trouver de nouveaux bénévoles, nous sommes dans le droit commun du bénévolat. » Charge aux structures de garantir que la mission se déroule dans le respect des conditions strictes sanitaires et des gestes barrières.

(1). Associations publiques dans le domaine de la solidarité, collectivités territoriales et centres communaux d'action sociale.

Le chiffre

72 C'est le nombre de structures déjà inscrites, le 3 avril, à midi, sur la plateforme avec une forte majorité implantée sur l'agglomération toulonnaise : 52 missions ont été proposées.

Union diaconale du Var : « Un élan du cœur qui les porte »

De nombreux bénévoles, âgés de plus de 70 ans, ont été contraints de respecter les mesures du confinement. Ils ont fait le choix difficile de renoncer temporairement à leur engagement.

« Nos bénévoles sont précieux. Actuellement, nous leur demandons de prendre soin d'eux », soutient Corinne Schmitt au service bénévolat et volontariat au sein de l'Union diaconale du Var (UDV), forte d'un réseau associatif de plus de soixante-dix associations.

L'aide alimentaire et l'aide aux plus démunis

Partageant le souci de l'UDV de poursuivre l'aide auprès des personnes les plus vulnérables, les bénévoles confinés n'ont pu qu'encourager la poursuite de la chaîne de la solidarité. « Nous avons donc agi sur cette plateforme de la réserve civique dans les champs possibles d'engagement, définis par l'État, des personnes volontaires, précise Corinne Schmitt. Nous avons proposé des missions qui couvrent l'aide alimentaire, celle aux personnes vulnérables, et en soin avec toutes les antennes Promo-soins (Toulon, Draguignan, Brignoles) » L'Union diaconale du Var s'est appuyée sur ses vecteurs habituels de communication pour faire appel aux bonnes volontés et aux nouveaux engagés potentiels.

Plus d'une centaine de citoyens volontaires

Un appel dans l'urgence qui a été entendu depuis le début du confinement. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel, et notamment dans la tranche des 25-35 ans. Encadrés dans leurs missions, ils ont déjà œuvré sur le terrain. « On espère que l'engagement aille au-delà de cette période de crise actuelle. Nous essayons d'être au plus près des personnes qui veulent devenir acteurs. Tout engagement à nos côtés est précieux.

On peut être aussi bénévole sur du ponctuel, du temps court », rappelle Corinne Schmitt.

Rens. www.udv-asso.fr